

## 2° Journée mondiale anti-avortement

Vendredi 8 septembre 2023 - Nativité de la Sainte Vierge Marie



Après l'instauration de la première Journée mondiale contre l'avortement, qui a eu un excellent écho parmi les catholiques, non seulement sur le territoire national mais aussi dans différentes parties du monde, nous proposons à nouveau cette importante initiative de défense de la vie innocente, qui, nous l'espérons, deviendra un rendez-vous récurrent.

Le crime atroce de l'avortement provoque des victimes innocentes par diverses techniques de plus en plus aberrantes, allant de l'avortement par injection salin à l'avortement par naissance partielle, du curetage à l'aspiration, sans parler des avortements non quantifiables obtenus grâce aux fameuses « pilules du lendemain ».

L'enfant à naître est sans doute la première et la principale victime de l'avortement, mais on peut en compter d'autres: les mères, trompées par un système capable de les amener à ne pas reconnaître ce qu'elles ont de plus précieux, la vie de leur enfant dans leur sein; les pères, rendus inconscients et irresponsables de leurs actes sexuels au point de perdre leur rôle et leur identité; le monde de la médecine, qui trahit le premier principe du serment d'Hippocrate: primum non nocere; l'État qui, renonçant à son rôle d'ordre moral de la société pour le bien commun, conduit celle-ci dans un système de désaveu de la loi naturelle; l'opinion publique, incapable de sa propre pensée critique et d'exiger du législateur le respect dû à la vie, qui ne peut être subordonnée à la volonté d'un autre être humain.

Toutes les batailles des mouvements pro-vie ont contribué à sensibiliser le public sur le sujet et c'est un grand mérite devant les hommes et Dieu lui-même, auteur et défenseur de la vie. Cependant, nous sommes convaincus qu'en ce moment historique de grave dérive anthropologique et spirituelle qui touche le monde entier, la bataille pour la défense de la vie humaine innocente doit faire un bond en avant.

La Confédération des Triarii propose la « Journée mondiale contre l'avortement », qui s'articulera de différentes manières:

- 1) célébration des Saintes Messes contre l'avortement, afin que l'offrande du Corps et du Sang du Christ puisse mettre fin au massacre des innocents qui se perpétue chaque jour;
- 2) l'Adoration eucharistique avec la récitation du Saint Chapelet, pour invoquer l'aide de la Mère de Dieu afin que des créatures innocentes ne soient plus sacrifiées au Moloch du relativisme totalitaire;
- 3) processions de réparation de tous les péchés contre la vie à naître;
- 4) récitation du Saint Chapelet par les fidèles ayant les mêmes intentions;
- 5) offrir un ou plusieurs jours de jeûne;
- 6) des conférences en présence et à distance, pour faire connaître l'horreur de ce crime;
- 7) création d'un réseau mondial de prière pour l'abolition de l'avortement;
- 8) établissement d'un site de référence.

Les points 1) 2) 3) 4) peuvent être faits à la fois en public et en privé.

Le premier point est certainement le plus efficace, car il offre la Deuxième Personne de la Sainte Trinité à la Divine Majesté, pour implorer la fin de l'avortement. À cette fin, les fidèles qui feront célébrer la Sainte Messe doivent indiquer au prêtre l'intention de l'offrant. Nous avons confiance dans la collaboration du clergé et des associations catholiques pour que la prière chorale de l'Église puisse obtenir de Notre-Seigneur cette grâce et arrêter le bras de la Justice divine.

Le jour indiqué pour la deuxième Journée mondiale contre l'avortement est le vendredi 8 septembre 2023, Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu et de toute maternité.